

Des permanences psychologiques en accès gratuit dans les quartiers de la métropole lyonnaise (/experiences/des-permanences-psychologiques-en-acces-gratuit-dans-les-quartiers-de-la-metropole)

Chapo

La pandémie de Covid-19 a eu de profondes répercussions sur la santé mentale des Français·e·s et plus particulièrement des personnes en fragilité socio-économique.

Dès l'automne 2020, les coordinateur·trice·s des conseils locaux en santé mentale (CLSM) de la métropole lyonnaise ont dressé collectivement les constats suivants :

- L'isolement et le repli sur soi engendrés par les confinements et la crise sanitaire ont créé ou aggravé des souffrances psychiques et psychosociales parmi la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- L'accès aux soins est devenu compliqué pour les habitant·e·s de ces quartiers, face à une offre libérale trop onéreuse et à l'absence de prise en charge de la souffrance psychosociale par le secteur psychiatrique.
- Si localement les centres sociaux et certaines MJC endossent un rôle de prévention primaire et les centres médico-psychologiques (CMP) traitent des troubles psychiques sévères et avérés, il manque dans la majorité des quartiers une réponse de proximité à l'interface de ces "deux bouts de la chaîne", pour renforcer l'écoute et la prévention des souffrances psycho-sociales.

En réponse à ces constats partagés, la Métropole de Lyon a subventionné la Fondation ARHM¹ en décembre 2020 pour la mise en place de 4 Points écoute adultes (PEA) dans les Maisons de la Métropole des quartiers prioritaires de Givors-Grigny, Lyon (3e et 6e arrondissement), Vaulx-en-Velin et Vénissieux. Les habitant·e·s peuvent ainsi consulter gratuitement et sur plusieurs rendez-vous, un·e

psychologue, thérapeute. À titre d'illustration, 148 personnes ont été reçues en 2021 au PEA de Vaulx-en-Velin, pour traiter de problématiques telles que le mal-être, la déprime, les angoisses, des difficultés familiales et/ou de couple ou encore la solitude.

Les PEA proposent une approche différente de ce que l'on trouve en libéral. D'une part, puisque l'un des objectifs poursuivis est de permettre aux personnes les plus éloignées du soin psychique d'avoir une première expérience. Et, d'autre part, car ils s'inscrivent dans le réseau partenarial local coordonné par les CLSM. Cette inclusion a d'ailleurs permis de développer des actions collectives de type groupes de parole.

Le dispositif se déploie progressivement, notamment grâce au soutien de l'Agence régionale de santé. Ainsi, depuis le printemps 2022, 12 communes de la métropole lyonnaise disposent d'un PEA, la plupart portée par la Fondation ARHM. Les lieux de permanence sont désormais diversifiés : Maisons de la Métropole, centres sociaux, espaces inter-associatifs municipaux, etc

¹ Créée en 1950, l'ARHM (Association du Rhône pour l'hygiène mentale) propose des activités plurielles (prévention, recherche, soin, hébergement, accompagnement, insertion par le travail et le logement, formation) dans les domaines de la santé mentale, du handicap mental, psychique et physique, de l'autisme, des addictions et dépendances.

Contacts :

- Paul Koch, coordinateur CLSM Vaulx-en-Velin - 04 72 04 81 04 - paul.koch@ch-le-vinatier.fr
(<mailto:paul.koch@ch-le-vinatier.fr>)
- Salomé Cassé, coordinatrice CLSM Saint-Fons/Vénissieux - 06 68 45 91 69 - salome.casse@arhm.fr
(<mailto:salome.casse@arhm.fr>)